

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 15 décembre 2021**

Communication n° 39/12.2021

Objet: bacs à fleurs, chemin du Chauchy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour répondre à la question de M. Berthoud, la Municipalité vous informe que les bacs à fleurs situés au chemin du Chauchy ont été posés en été 2020, en concertation avec PRM, à la demande expresse des habitants des bâtiments concernés, pour des questions de sécurité.

La visibilité des bacs a été contrôlée par PRM, en collaboration avec le service de l'environnement et des espaces publics et répond aux exigences en la matière.

Un marquage au sol sera encore effectué au printemps prochain et les bacs seront fixés définitivement.

La Municipalité

Saint-Prex, le 15 décembre 2021/CM – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72